



M. le Président...

9 rue Gustave Simon  
54000 Nancy  
[contact@nancysudlorraine.fr](mailto:contact@nancysudlorraine.fr)  
03 83 27 91 89  
[www.nancysudlorraine.fr](http://www.nancysudlorraine.fr)

**Objet :** Concertation révision du SCoT  
Nancy, le 30/03/2020

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine est engagé dans la révision du Schéma de cohérence territoriale depuis début 2020.

Cette révision du SCoT est l'occasion de revisiter et d'actualiser notre projet de territoire, en mobilisant largement les citoyens, les élus des 434 communes, les réseaux économiques, associatifs et partenaires institutionnels du territoire.

Il s'agit de répondre à la question : Quel territoire voulons-nous en 2040 ? Et de définir collectivement les orientations d'aménagement et politiques publiques à impulser pour :

- Favoriser la qualité de vie et le bien-être de tous les habitants
- Relever les défis des transitions écologique, énergétique et climatique
- Développer et répartir les richesses de manière équilibrée sur le territoire

Toutes les personnes qui souhaitent participer peuvent apporter leur contribution :

- A travers la plate-forme de contribution en ligne Cartodébat <https://cartodebat.fr/scotsud54/>
- Dans le cadre des ateliers participatifs qui réuniront les élus, acteurs socioprofessionnels associatifs et institutionnels,
- Ou des réunions publiques qui seront organisées sur l'ensemble du territoire à partir du 2<sup>e</sup> semestre

Je vous transmets sous ce pli, plusieurs outils de communication que je vous invite à mettre à la disposition des visiteurs au siège de votre intercommunalité ou dans d'autres espaces d'accueil du public :

- Une plaquette de 8 pages expliquant la démarche du SCoT
- Un poster à afficher dans l'espace d'accueil du public.

- Des cahiers de contribution à mettre à la disposition du public. Ces cahiers seront à retourner au syndicat mixte dès qu'ils auront été complétés.

Ce processus de concertation se poursuivra jusqu'en 2022, l'objectif étant de parvenir à un nouveau SCoT approuvé au début de l'année 2023.

Je vous invite également à relayer ces informations et cette possibilité de contribuer à la révision du SCoT auprès des élus et des habitants de votre territoire, par tout moyen de communication ou média dont vous disposez.

L'équipe du syndicat mixte se tient à votre disposition pour compléter ces supports de communication ou pour vous apporter toute précision.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces demandes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**Le Président**  
**Denis VALLANCE**